



PROGRAMME
TRIENNAL
D'IMMOBILISATION
2023-2024-2025



SAINT-CALIXTE

Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le second Programme triennal d'immobilisations (PTI) de notre administration témoigne de notre désir de faire de Saint-Calixte, une Municipalité où il fait bon vivre au cœur des collines, afin de répondre aux besoins de ses citoyens, tout en étant économiquement responsable.

Cette année, plus que jamais, il y a urgence de bien choisir nos investissements municipaux d'autant plus que ce PTI s'élabore également dans le contexte d'une hausse des taux d'intérêt et d'une augmentation du prix des biens et services afin de limiter l'impact de l'inflation chez nos citoyennes et citoyens.

Il est primordial pour nous d'être fidèle à nos valeurs et de mettre de l'avant les projets qui ont un impact direct dans le quotidien de notre population, dans leur vie familiale.

Notons, dans un premier temps, que les projets entamés doivent se poursuivre et ont un impact sur le PTI de 2023.

- Réfection de la Route 335 noyaux villageois
- Centre communautaire et de la culture
- Sentier pédestre
- Réfection montée Pinet
- Acquisition d'une niveleuse
- Proposition de réfection au boisé du cerf (à venir)

Mot du maire

Devant cette volonté clairement exprimée par les élus de notre équipe, nous avons établi les investissements de 39.5 millions au Programme triennal d'immobilisations (PTI 2023 - 2025).

Dans les dernières années, la rigueur de nos finances nous a permis de créer un fonds de roulement de 1,75 million et un surplus accumulé de 2.565 millions en 2023.

Ces deux outils à titre d'exemple nous permettront en 2023 l'acquisition de la niveleuse, sans aller en règlement d'emprunt et ainsi sauver les taux d'intérêt qui sont aujourd'hui très élevés.

Nous devons assurer la pérennité de nos infrastructures et prolonger leur durée de vie en investissant dans leur entretien;

- Prioriser des projets en accord avec les orientations stratégiques;
- Poursuivre les investissements dans le réseau routier;
- Maintenir la santé financière de la Municipalité et respecter la Politique de gestion de la dette;
- Poursuivre le développement de la Municipalité en respectant l'environnement;
- Investissements importants pour différents secteurs, par exemple, la gestion des eaux, les loisirs et les immeubles;
- L'augmentation des demandes de permis de construction et de rénovation crée une croissance importante de la Municipalité;
- Recherche active de subventions pour divers projets admissibles.

Michel Jasmin
Maire

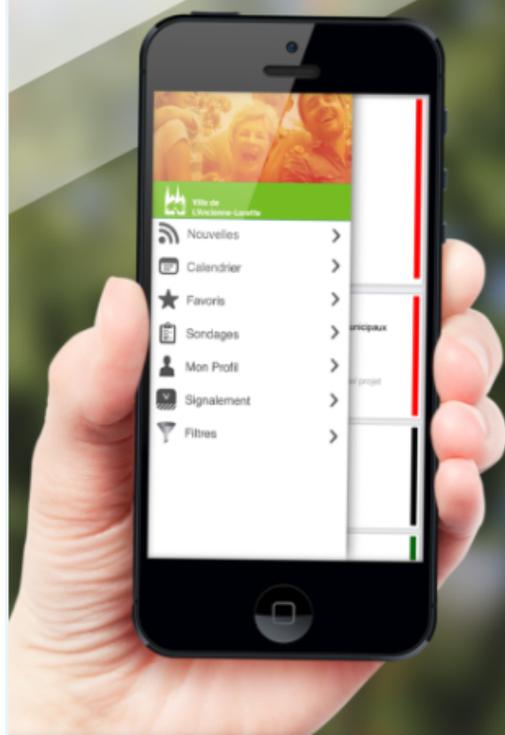


QUELQUES RÉALISATIONS

COMPTES DE TAXES ET PERMIS EN LIGNE



Une plateforme pensée par les citoyens,
pour centraliser tous les services municipaux.



- Dossier citoyen personnalisé
- Fil de nouvelles
- Calendrier dynamique
- Opinion citoyenne
- Inscription aux activités
- Signalement de problèmes
- Demande de permis
- Plateforme de paiement
- Informations reliées à la propriété

PROJET DE RECUPÉRATION ET RECIRCULATION DES JEUX D'EAU



MODULES D'EXERCICES PARC CÉLINE GAUDET



ACHAT D'ÉQUIPEMENTS VOIRIE



TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MONTÉE PINET





PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DE LA CULTURE - ÉTÉ 2023



ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE JOHN DEERE POUR 2023



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION - 2023-2024-2025

- Le programme triennal d'immobilisation (PTI) constitue un ensemble de projets et d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser au cours des prochaines années.
- L'adoption du PTI confirme l'intention du Conseil municipal mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, un engagement ou même une garantie de réalisation, et ce, car certains projets sont sous réserve d'approbation du gouvernement et d'une subvention.
- Chaque projet doit être approuvé par le Conseil municipal avant d'être amorcé.

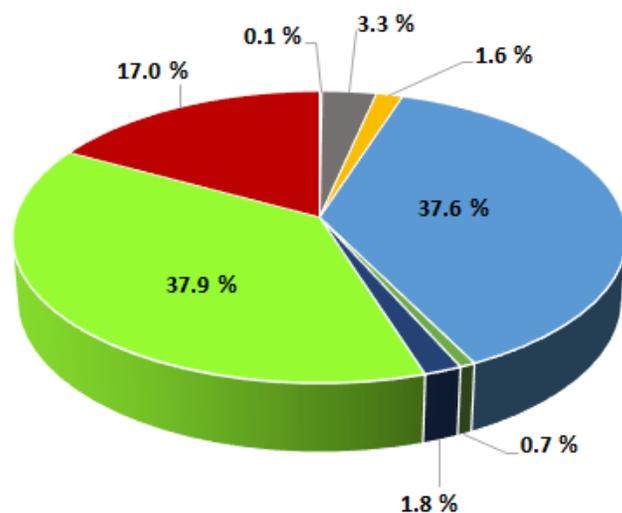
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

NATURE D'INVESTISSEMENT	2023		2024	2025
INFRASTRUCTURE SOUTERRAINE	14 192 274 \$	58.9%	150 000 \$	6 150 000 \$
DÉV. ENVIRONNEMENT / BARRAGES	-	0.0%	1 000 000 \$	150 000 \$
RÉHABILISATION DES RUES	4 388 535 \$	18.2%	4 261 801 \$	2 710 012 \$
PARCS ET LOISIRS	662 521 \$	2.7%	-	-
BATIMENTS ET AUTRES INSTALLATIONS	3 881 000 \$	16.1%	27 500 \$	250 000 \$
ÉQUIPEMENTS ET VÉHICULES	986 000 \$	4.1%	415 000 \$	313 000 \$
	24 110 330 \$		5 854 301 \$	9 573 012 \$

SOURCE DE FINANCEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	31 500 \$	0.1%	37 500 \$	500 000 \$
FONDS DE ROULEMENT	785 000 \$	3.3%	405 000 \$	485 000 \$
SURPLUS - EXCÉDENT NON AFFECTÉ	383 535 \$	1.6%	-	-
RÈGLEMENT D'EMPRUNT ENSEMBLE ET SECTEUR	9 075 597 \$	37.6%	2 811 801 \$	3 810 012 \$
RÉSERVES VOIRIES / BATIMENTS / AQUEDUC	176 215 \$	0.7%	-	228 000 \$
FONDS CARRIÈRES SABLIERES	425 000 \$	1.8%	150 000 \$	-
SUBVENTIONS	9 129 373 \$	37.9%	500 000 \$	3 550 000 \$
TECQ	4 104 110 \$	17.0%	1 950 000 \$	1 000 000 \$
	24 110 330 \$		5 854 301 \$	9 573 012 \$

SOURCE DE FINANCEMENT 2023



- BUDGET DE FONCTIONNEMENT
- FONDS DE ROULEMENT
- SURPLUS - EXCÉDENT NON AFFECTÉ
- RÈGLEMENT D'EMPRUNT ENSEMBLE ET SECTEUR
- RÉSERVES VOIRIES / BATIMENTS / AQUEDUC
- FONDS CARRIÈRES SABLIERES
- SUBVENTIONS
- TECQ



SAINT-CALIXTE

Grandir
au Cœur
des Collines